

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017**

**DELIBERATION N°BC/2017.00165**

**MAISON DES TRESSSES ET LACETS - DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 51

**Membres titulaires présents :**

M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Paul CELLE, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 26 juin 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170405-D20170016510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170626

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017**

### **MAISON DES TRESSES ET LACETS - DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre de sa politique en faveur des « Equipements Communautaires Multilocaux » (ECM), Saint-Etienne Métropole a réalisé une opération de valorisation touristique aux abords de la Maison des Tresses et Lacets située sur la commune de La Terrasse-sur-Dorlay. La « route thématique sur l'eau », ainsi réalisée au titre des sites d'appui à la politique de développement touristique, est complémentaire au musée présent sur le site.

De ce fait, les aménagements de l'ECM ont été intégrés au programme de visite assuré par l'association en charge de cet équipement. De plus, afin de valoriser cet équipement, l'association a mis en place un programme d'animations permettant de renouveler sa clientèle.

Depuis 2011, l'association constate donc une évolution de plus de 30 % de sa fréquentation ce qui l'incite à se professionnaliser avec l'embauche de personnel pour les visites.

L'association fait également des efforts de communication et de partenariat afin de faire connaître l'établissement. Lors de la Biennale Internationale Design, l'association était présente dans « la Rue de la République du Design », en collaboration avec l'IRMACC pour un projet « La Manufacture Nouvelle ». Ce projet invitait artisans et publics à travailler ensemble dans l'esprit d'une économie sociale, culturelle et solidaire, afin de renouer avec les sens du beau et du bien-être.

De nombreux évènements et expositions sont prévus au cours de cette année 2017. A titre d'exemple : du 20 mai au 12 novembre 2017 une exposition temporaire autour de la broderie « A points brodés » ou des boutiques éphémères lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Au vu de ces nombreuses collaborations et efforts de promotion afin d'augmenter le chiffre d'affaires des visites guidées et de la boutique, les charges supportées par cette structure sont trop importantes.

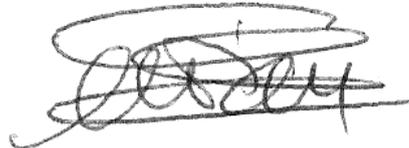
Au regard de l'intérêt de cet équipement pour la préservation du patrimoine, le développement touristique et des investissements de la Communauté Urbaine sur ce site, il est proposé de soutenir l'association « Maison des Tresses et Lacets » au titre de l'exercice 2017, et ainsi proposer de verser une subvention de 3 800 €.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **décide le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole à l'Association « Maison des Tresses et Lacets » à hauteur de 3 800 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention afférente ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 de l'exercice 2017.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**